



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 15 décembre 2020

Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur – Prolongation de la concertation complémentaire sur la localisation de la gare ouest de la navette toulonnaise (Saint-Cyr-sur-Mer ou Sanary-sur-Mer) jusqu'au 31 décembre 2020.

Le public dispose de 11 jours supplémentaires* pour s'informer et donner son avis sur ce projet dont l'objectif prioritaire est de permettre la création d'une navette de type RER circulant entre des gares origines/terminus situées à l'est et l'ouest de Toulon. Cette navette permettrait de desservir toutes les gares situées entre elles (omnibus), dont la gare de Toulon centre, en garantissant la robustesse de l'exploitation et sans dégrader la performance des autres circulations.

Le dispositif d'information et de participation du public reste inchangé.

**La date initiale de fin de la concertation complémentaire était prévue le 20 décembre 2020.*

Comment le public peut-il participer à la concertation sur la localisation de la gare ouest de la navette toulonnaise ?

- En consultant, sur le site internet du projet LNPCA www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/, les supports présentés lors des réunions publiques qui se sont tenues, en distanciel, les 02 (Saint-Cyr-sur-Mer) et 03 décembre (Sanary-sur-Mer)
- En posant des questions au maître d'ouvrage ou en déposant un avis ou une contribution sur le site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/
- En retournant un avis par courrier à : SNCF Réseau – Mission LNPCA – Navette toulonnaise - Immeuble Atrium 10.4, 10 Place de la Joliette, BP 85404, 13567 Marseille cedex 02
- En déposant un avis sur les registres disponibles en mairie de Saint-Cyr-sur-Mer et Sanary-sur-Mer

Comment le public peut-il s'informer sur le projet de gare ouest de la navette toulonnaise ?

- En téléchargeant le livret support de la concertation sur le site internet LNPCA ou en le commandant au 06 41 17 64 11 ;
- En se procurant le livret support de la concertation mis à disposition, depuis le 30 novembre, dans l'un des commerces de proximité de Saint-Cyr-sur-Mer et de Sanary-sur-Mer (liste des commerces participants à l'opération disponible sur le site internet LNPCA) ou en mairie. Les quantités mises à disposition sont limitées.

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :



L'intégralité du projet, le calendrier complet de la concertation et le détail du dispositif d'information et de participation du public sont disponibles sur le site www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

CONTACT PRESSE SNCF RESEAU

Christophe BERTHOUD - Responsable des relations presse

06 14 10 13 04 – christophe.berthoud@reseau.sncf.fr

Carole TEISSEDRE – Directrice de la communication et du dialogue territorial

07 86 11 89 54 – carole.teissedre@reseau.sncf.fr

À propos de SNCF Réseau

Au sein de SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il garantit la sécurité et la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 600 de Lignes à Grande Vitesse. Il est aussi le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour tous ses clients dans des conditions transparentes et non discriminatoires. L'entreprise compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros en 2019. <http://www.sncf-reseau.com>

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :

